La Régie intermunicipale
de gestion des matières
résiduelles de Brome-Missisquoi

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par la soussignée que Zone-Éco a tenu sa réunion du comité de vigilance le 10 novembre 2026. Le compte rendu de cette réunion est présenté en annexe.

Fait à Cowansville, le 11 novembre 2026.

La secrétaire,

Maude Côté

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maude Côté, secrétaire de Zone-Éco (la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi), certifie par la présente, avoir publié l'Avis public ci-haut, en affichant une copie à l'Hôtel de ville de Cowansville, à la MRC Brome-Missisquoi, chez Zone-Éco et sur le site Internet de Zone-Éco le 11 novembre 2026 entre 7 h 30 et 16 h 30. En foi de quoi, je donne ce certificat le 11 novembre 2026.

La secrétaire,

Maude Côté

COMITÉ DE VIGILANCE DE ZONE-ÉCO

DATE : Le mardi 10 novembre 2026
HEURE : 16 heures
LIEU : Salle de conférence de Zone-Éco, 2500, rang Saint-Joseph, Cowansville

_____

1. PRÉSENCES

Membres présents (10 organismes et citoyens invités) :

Mme Jacqueline Caron, citoyenne
M. Michel Meunier, citoyen
M. Réal Meunier, citoyen
Mme Élaine Plourde, citoyenne
Mme Hélène Gignac, Club des ornithologues de Brome-Missisquoi
Mme Geneviève Mongeau, Essor Environnement
Mme Amélie Fournier, conseillère de la Ville de Cowansville et administratrice de Zone-Éco

Personnel de Zone-Éco :

M. David Rumsby, directeur général
Mme Maude Côté, adjointe à la direction et secrétaire

Membres absents :

M. Jonathan B.-Mailhot, Comité de sauvegarde du bassin versant du Lac Davignon
Comité vert de Cowansville
Mme Oriana Familiar, MRC Brome-Missisquoi
M. Jocelyn Danis, Service de sécurité incendie de Cowansville

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jacqueline Caron
Et appuyé par Élaine Plourde
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour suivant.

1 Présences
2 Adoption de l'ordre du jour
3 Compte rendu de la réunion du 9 septembre 2025
4 Rappel des fonctions du Comité de vigilance (REIMR)
5 Nomination d'un président
6 Nomination d'un secrétaire
7 Mise à jour des activités 2026 et 2027

8 Varia

9 Période de questions

10 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Élaine Plourde
Et appuyé par Amélie Fournier
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le compte rendu de la réunion du 9 septembre 2025 tel que remis préalablement aux membres.

4. RAPPEL DES FONCTIONS DU COMITÉ DE VIGILANCE (REIMR)

Madame Côté présente les fonctions et les obligations du Comité.

5. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

Madame Côté demande qui parmi les gens présents est proposé(e) pour être le(la) président(e).

Il est proposé par Élaine Plourde
Et appuyé par Hélène Gignac

Que Jacqueline Caron soit nommée présidente. Madame Caron accepte.

ADOPTÉE

6. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE

Madame Côté demande qui parmi les gens présents est proposé(e) pour être le(la) secrétaire.

Il est proposé par Jacqueline Caron
Et appuyé par Geneviève Mongeau

Que Maude Côté soit nommée secrétaire. Madame Côté accepte.

ADOPTÉE

7. MISE À JOUR DES ACTIVITÉS 2026 ET 2027

Monsieur Jonathan B.-Mailhot entre dans la salle à 16 h 05.

Monsieur Rumsby présente aux membres les différentes activités déjà réalisées et à venir, soient :

- Des statistiques sur l'enfouissement en 2025;
- Les réalisations majeures, les autorisations reçues, ainsi que les acquisitions faites en 2026;
- Les projets à réaliser en 2027;
- Le comparatif des résultats des études de biogaz réalisées en 2025 et 2026;
- Des statistiques sur le compostage et l'écocentre en 2025.

8. VARIA

Aucun sujet traité.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Gignac demande quel type d'eau est récupéré, s'agit-il d'eau de pluie? Il s'agit plutôt d'eau de lixiviation.

Madame Caron émet un commentaire concernant l'augmentation des tonnages annuels maximaux pour les sept prochaines années. Zone-Éco devrait être vigilant à ne pas être empressé à remplir le site en acceptant le maximum de tonnage permis annuellement.

Questions posées durant le sujet 7. Mise à jour des activités 2026 et 2027 :

Madame Plourde fait la remarque qu'une partie de l'écocentre n'est pas asphaltée et qu'elle est boueuse, est-il prévu de l'asphalter? Il s'agit d'une allée pour le compacteur vers le garage, il n'est donc pas prévu d'asphalter cette zone. Par contre, il est prévu d'y ajouter du gravier prochainement.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 16 H 40

Il est proposé par Geneviève Mongeau
Et appuyé par Jonathan B.-Mailhot
Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE